



Le lun. 30 juin 25

Mme la Directrice
de la Direction Interdépartementale des Routes du Nord

Objet : Préavis de grève à la DIR Nord

Madame la Directrice,

Par la présente, les organisations syndicales FO, CGT et CFDT de la Direction Interdépartementales des Routes du Nord (DIRN) vous notifient leur intention de déclencher un mouvement de grève à compter du 07/07/2025 à 05h00 et ce jusqu'au 09/07/25 à 05h00.

Ce mouvement de grève est motivé par des préoccupations majeures concernant la sécurité des agents. Le décès de nos collègues de la DIR IdF et de la DIR NO nous ont tous touché et ne font malheureusement que prolonger une tragique et longue série. Depuis le début de l'année, on déplore 2 morts, 8 blessés et 58 accidents dans les Directions Interdépartementales des Routes.

Ce qui porte le bilan sur les 10 dernières années à plus de 170 blessés et 9 tués.

Les revendications des syndicats sont les suivantes :

- Renforcement des effectifs : Une augmentation significative des effectifs est nécessaire pour garantir la sécurité des agents sur le terrain. Les équipes actuelles sont souvent sous-dimensionnées, ce qui entraîne des conditions de travail dangereuses.
- Formation et équipement : Une formation continue et adaptée aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes de travail est indispensable. De plus, les agents doivent disposer d'équipements de sécurité modernes et en bon état. Nous demandons un réel investissement dans la protection de vos agents.
- Amélioration des conditions de travail : Les conditions de travail doivent être améliorées pour réduire les risques d'accidents.
- Sécurité sur les chantiers : Les chantiers doivent être sécurisés de manière optimale, avec des mesures de prévention des risques adaptées et des contrôles réguliers (radars, assermentations...).
- Reconnaissance et valorisation des agents : Les agents doivent être reconnus pour leur travail et valorisés par des rémunérations et des carrières adaptées à leurs responsabilités et aux risques encourus. La bonification de 25 % du service avec extension aux TSDD EEI pour permettre un départ à la retraite anticipée et annuler la décote.
- Dialogue social : Un véritable dialogue social doit être instauré pour permettre aux agents de faire entendre leurs préoccupations et de participer activement à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nous ne voulons plus d'hommages sans lendemain. Nous voulons que ce drame serve à éviter les prochains. Nous voulons **des actes** pour prévenir les drames à venir et **reconnaître pleinement la dangerosité de nos métiers**.

Nous restons à votre disposition pour toute discussion constructive visant à résoudre ces problèmes.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour FO : LAGNEAU Benoît

Pour la CGT : MAES Anthony

Pour la CFDT : SONTA Freddy